



ReVABio,

Le nouveau projet de recherche consacré à l'agneau bio

Comment proposer toute l'année aux consommateurs une viande d'agneau biologique de qualité, tout en assurant un revenu correct aux éleveurs ? C'est à cette question que cherchent à répondre les 15 partenaires du projet Casdar ReVABio, porté par l'Institut de l'élevage et par l'ITAB, dont le premier comité de pilotage a eu lieu le 28 janvier 2020.

L'agneau, une demande encore très saisonnée

L'agneau de Pâques est encore une tradition bien ancrée en France. La plus forte demande en viande ovine se situe en mars et avril. Cependant, les brebis mettent bas naturellement en fin d'hiver, ce qui leur permet de profiter de la pousse de l'herbe pour l'allaitement et la croissance des agneaux. Les premiers agneaux d'herbe sont abattus au début d'été, puis l'offre s'accroît, en particulier à l'automne, période de creux de la demande.

Le désaisonnement, une solution à adapter au contexte des élevages en AB

Une des solutions pour ajuster l'offre et la demande d'agneaux dans le temps est donc de dessaisonner les brebis et d'élever des agneaux pendant l'hiver. Néanmoins, en l'absence d'autorisation d'utilisation des hormones en agriculture biologique (AB), la planification de mises-bas à l'automne est plus difficile en élevage biologique qu'en conventionnel, nécessitant la mise en œuvre et la maîtrise de pratiques particulières (utilisation de races qui dessaisonnent naturellement, effet mâle pour allonger la période de mise en reproduction, agneaux de report vendus plus tard dans la saison, voire en début d'année suivante...). Le cahier des charges impose également un accès à l'extérieur aux animaux, ce qui complique l'élevage d'agneaux de bergerie.

L'aval de la filière ovine biologique souhaite disposer d'agneaux toute l'année, avec un pic sur mars –avril. Cependant, la mise en pratique, dans les élevages biologiques, d'une production étalée sur l'année représente un coût pour les éleveurs.

Pour disposer d'une production d'agneaux toute l'année, les opérateurs s'organisent pour tirer parti des complémentarités possibles entre les bassins de production, les élevages du sud de la France ne produisant pas aux mêmes périodes que dans le nord.

ReVABio, un projet en 3 étapes pour un agneau bio de qualité, toute l'année

Ces éléments vont être étudiés dans le cadre du projet ReVABio (la Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique), financé par des fonds Casdar pendant trois ans et demi. Ce projet comprend trois actions :

- 1) Analyse et acceptabilité des techniques d'étalement de la production,
- 2) Complémentarités et concurrences des bassins de production d'agneaux bio,
- 3) Impacts des techniques de finition et d'étalement de la production sur la qualité de la viande d'agneau.



Membres du réseau ACTA – les
instituts techniques agricoles



La production ovine en quelques chiffres

Quatre régions, situées dans la partie sud de la France, fournissent aujourd'hui 75% de la viande ovine biologique : Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Selon les données de l'observatoire des volumes de la commission Bio d'Interbev, **90 966 têtes** ont été abattues en 2018 (+ 25% entre 2014 et 2018), ce qui correspond à **1 680 tonnes carcasse**. Concernant les circuits de distribution, 29% des viandes sont commercialisées en GMS, 21% en magasins spécialisés, 29% en boucherie artisanale et 21% en vente directe.

La production d'agneaux bio est régie par des règles strictes. Pour les découvrir, consulter le cahier des charges (<https://agriculture.gouv.fr/lagriculture-biologique-1>).

L'Institut de l'Élevage en bref

« Construisons ensemble les avens de l'élevage »

La vocation de l'Institut de l'Élevage est d'améliorer la compétitivité des élevages herbivores et de leurs filières dans un contexte en perpétuelle mutation. Ses travaux apportent des solutions techniques et innovantes aux éleveurs de bovins, ovins, caprins et équins et aux acteurs économiques des filières. Ils fournissent des éléments de réponse aux questions sociétales et aux enjeux d'actualité. En étroite collaboration avec ses partenaires, l'Institut de l'Élevage conduit des expérimentations et élabore des méthodes, des documents techniques et des outils destinés aux techniciens et aux éleveurs. Intégrant les derniers résultats de la recherche, ces productions sont porteuses de conseils, références et recommandations validés et actualisés régulièrement. A la convergence de la recherche et du conseil, les principales missions de l'Institut de l'Élevage sont la production et la transmission de ces connaissances.

... et en quelques chiffres : 28 millions d'euros de budget – un effectif de 280 personnes dont 200 ingénieurs et techniciens – 11 antennes régionales en plus du siège parisien – 30 thématiques étudiées – 500 publications et une quinzaine de journées techniques par an – une offre de 150 formations.

L'ITAB, Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques

Au service de l'ensemble des acteurs de la filière - agriculteurs, conseillers, transformateurs, formateurs, acteurs publics... -, il produit et partage des connaissances pour améliorer la production et la transformation biologiques.

Organisme de recherche appliquée dédié à l'agriculture biologique, il est l'interlocuteur national de recherche-expérimentation en AB : identification des besoins de recherche, construction et coordination des projets, centralisation et diffusion de l'information scientifique et technique, transfert et partage d'expertise, ingénierie et formations.

Implanté sur plusieurs sites en France et reconnu d'intérêt général, l'ITAB contribue depuis 1982 à développer l'agriculture biologique pour une agriculture et une alimentation en phase avec les aspirations de la société.

L'ITAB est membre d'ITAB Lab, association pour la recherche et l'Innovation bio créée en 2017.

Contacts :

Vincent BELLET

Institut de l'Élevage

Tél : 05 49 44 74 94

Mail : vincent.bellet@idele.fr

Web : www.idele.fr

Catherine EXPERTON

ITAB

Tél : 06 58 82 17 48

Mail : catherine.experton@itab.asso.fr

Web : www.itab.asso.fr

Partenaire financier :

CasDar n°19AIP5912

